

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 30.11.2020	Heure 9h16	Numéro	Département(s) DFS
	ANNULE ET REMPLACE LA VERSION FIGURANT DANS LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES			

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol				Lié à : (obligatoire) ad 20.036	
Titre : Amendement au projet de décret concernant le budget de l'État pour l'exercice 2021 (Récupération de la crise Covid-19 2020 et 2021)					
Contenu :					
Département centre de profit	Groupe comptes	Libellé	Variation charges CHF	Variation revenus	
DFS, SCSP	36	Charges de transfert	+2'000'000.-		
DFS, SFIN	48	Revenus extraordinaires		+2'000'000.-	
Motivation (facultatif) : Toutes les directions des structures de santé neuchâteloises font le constat alarmant que leur personnel soignant est épuisé. C'est pourquoi la récupération physique et psychique du personnel de santé doit pouvoir être assurée dès la crise aiguë de la deuxième vague passée. Sinon, nous courons le risque d'assister, au cours des prochains mois, à une recrudescence d'absentéisme, de burn-out ou de démissions. Selon toute vraisemblance, la surcharge de travail va se poursuivre début 2021, c'est pourquoi la reprise du travail supplémentaire et des vacances ne pourra se faire que grâce à des dotations de personnel augmentées. En effet, une diminution des prestations, par la suspension prolongée des opérations non urgentes par exemple, ne sera plus envisageable. Par contre, il ne s'agit pas de financer les heures supplémentaires réalisées en 2020. De plus, la cellule de soutien psychologique assurée par le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) mise en place en 2020 doit être maintenue en 2021. Elle doit être accessible pour tous les acteurs du système de santé et financée par un financement spécifique pour 2021. Enfin, un geste de reconnaissance spécifique à l'engagement exceptionnel fourni en raison de la Covid-19 reste pleinement justifié et les institutions ne pourront le proposer sans l'aide du canton. L'amendement PopVertsSol tend à soutenir les institutions dans ces différents efforts. Le prélèvement supplémentaire à la réserve de politique conjoncturelle correspondant à cette charge additionnelle est proposé de manière à conserver un budget conforme aux règles de la LFinEC.					

Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Brigitte Neuhaus		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Doris Angst	Jean-Jacques Aubert	Diego Fischer
Johanna Lott Fischer	Numa Glutz	Florence Baldacchino
Zoé Bachmann	Sébastien Frochaux	Berenice Cañedo
Cédric Dupraz	Michaël Berly	Léa Eichenberger
Richard Gigon	Romain Vermot	Veronika Pantillon
Philippe Weissbrodt	Sera Pantillon	Daniel Sigg
Jean-Luc Naguel	Laurent Debrot	Clarence Chollet
Christine Ammann Tschopp	Théo Bregnard	Sarah Blum

Armin Kapetanovic	Daniel Ziegler	Karim Boukhris
Gabrielle Würbler	Sven Erard	François Perret
Marc Fatton		